



Relais du Bocage

Assistantes Maternelles
Parents - Enfants



« Les Jeux et rencontres »

Présentation et charte

Fonctionnement des jeux et rencontres du Relais du Bocage Cénomans

Tous les mardis et jeudi (hors vacances scolaires) de 9h30 ou 9h45 à 11h30 ou 11h45 selon la commune

Principes :

- C'est un rendez-vous professionnel pour les assistantes maternelles (voire les gardes à domicile)
- Participation basée sur l'envie de l'assistante maternelle (inscription) et l'autorisation des parents
- L'enfant est au centre de la pratique professionnelle
- Le plaisir à être ensemble est l'élément clé de ces matinées
- Le nombre d'enfants est limité pour des raisons de sécurité et de qualité d'accueil à 10 à Fay et Pruillé-le-Chétif, à 15 à Chaufour notre Dame, St Georges du Bois et Trangé.
- Les groupes sont constitués à l'avance (inscriptions de septembre à décembre et de janvier à juin chaque année)
- L'assistante maternelle qui a un empêchement ou un enfant malade prévient une autre assistante maternelle inscrite sur la liste complémentaire pour lui permettre de venir
- Une assistante maternelle peut s'inscrire sur un autre groupe que celui de sa commune et être sur la liste complémentaire de plusieurs communes
- L'assistante maternelle fait signer et remet au Relais une autorisation de participation et de prise de photos aux familles de chacun des enfants qu'elle accueille
- L'enfant reste sous la responsabilité de l'assistante maternelle employée par ses parents
- L'enfant doit être adapté préalablement chez l'assistante maternelle et suffisamment rassuré pour découvrir cet espace collectif (le doudou ou toute autre élément sécurisant peut être apporté)
- Il est souhaitable d'arriver dans le 1^{er} quart d'heure afin d'éviter trop d'aller-venues, toutefois le respect du rythme d'un tout petit enfant peut entraîner des arrivées et des départs à tout moment au cours de la matinée
- Les temps de jeux libres pour les enfants constituent des temps d'observation pour les professionnelles entraînant des échanges sur le développement de l'enfant et son accompagnement
- Des temps d'activités encadrées sont proposés et préparés avec les assistantes maternelles sous l'impulsion de l'accueillante du Relais, les enfants y participent selon leur envie et par petit groupe de 6 à 8 maximum simultanément accompagnés de 2 à 4 adultes.
- Le rangement des jeux et jouets dans les caisses de jeux se fait avec les enfants et les adultes en fin de matinée (le gros matériel n'est pas déplacé en présence des enfants, la coordinatrice du Relais s'en charge après le départ des assistantes maternelles – idem pour l'installation)



Charte des jeux et rencontres

En tant qu'assistante maternelle participant aux « jeux et rencontres » du Relais du Bocage Cénomans, je m'engage à :

- Arriver dans le 1^{er} quart d'heure si possible dans un souci de respect du rythme des très jeunes enfants que j'accueille
- Participer voire proposer des activités (chants, activités libres ou guidées), selon mes compétences et mon envie du moment
- Echanger avec les autres professionnelles sans jugement de valeur
- Faire partager mes connaissances et être à l'écoute des autres professionnelles
- Etre bienveillante envers les autres professionnelles (soutien)
- Adopter une attitude positive envers chaque enfant, ne pas mettre d' « étiquette » sur un enfant ou parler négativement de lui, de ses origines sociales ou culturelles
- Etre à l'écoute des besoins de l'enfant et l'observer dans ses jeux pour le comprendre et l'accompagner dans son développement
- L'aider à se socialiser, à communiquer par la parole plus que par les gestes en grandissant
- Encourager et accompagner les enfants dans leurs découvertes
- Ne pas intervenir systématiquement par la parole (pendant les temps de chants et d'activités par exemple)
- Me rapprocher de l'enfant pour lui parler afin d'éviter les paroles au-dessus des autres enfants et limiter le bruit pour le bien-être de chacun
- Permettre à l'enfant d'être autonome, de jouer sans trop intervenir dans son jeu et ses relations, lui permettre d'évoluer d'un espace de jeu à un autre sans l'obliger à ranger tout de suite, le laisser explorer ses propres capacités
- Participer et faire participer les enfants au rangement des jouets en fin de matinée
- Participer aux rituels d'arrivée et de départ en chansons avec la mascotte « Cocotte » pour se dire « bonjour » et « au revoir »
- Apporter des chaussons ou déchausser les enfants quand le sol le permet
- Veiller à ne pas laisser les enfants « marchant » s'introduire dans l'espace dédié aux bébés
- Veiller à la répartition des adultes dans la salle pour me permettre de bien les voir et d'être vue des enfants, et à ne pas laisser un bébé dans l'espace dédié sans un adulte à proximité (pas tous les adultes au même endroit en même temps)
- Ne pas juger les méthodes des parents ou divulguer des informations les concernant (discrétion professionnelle) – *les situations qui posent problème peuvent faire l'objet d'un échange en dehors de la présence des enfants (par téléphone ou en rendez-vous au Relais)*
- Savoir quitter la séance si un des enfants que j'accueille ne se sent pas bien
- Différer les questions de contrats à un rendez-vous physique ou téléphonique au Relais





Merci aux assistantes maternelles qui ont contribué à élaborer cette charte :

Sandra A., Christine C., Anita G., Tatiana M. , Linda P., Christelle P., Emilie R., Sandrine R.

Ainsi qu'à toutes celles qui contribuent déjà à en faire des moments agréables et bénéfiques pour les enfants.

Signatures des participantes 2014-2015 :

Ce document a pour but de présenter aux candidates à la participation et aux parents employeurs le fonctionnement des temps de « jeux et rencontres » du Relais du Bocage et les engagements des professionnelles qui y participent.